



**Vous souhaitez évaluer rapidement l'état énergétique de votre bâtiment, réduire vos dépenses en énergie ou obtenir des conseils d'assainissements en vue d'une rénovation ?**

**Nos ingénieurs experts certifiés sont à votre écoute pour vous conseiller et vous garantir les meilleures alternatives.**



## **CECB®, CECB® Plus, Display®**

**Le CECB® - Certificat énergétique cantonal des bâtiments** indique l'efficacité énergétique du bâtiment et attribue une étiquette-énergie.

Il décrit l'état de l'enveloppe et de la technique du bâtiment, donnant des indications sur des mesures de modernisation. Cette certification s'adresse à tous types de propriétaires (maison individuelle, habitation collective, bureau administratif, commerce, école ou restaurant).

Le rapport de conseils CECB® Plus vient compléter le CECB® standard en présentant trois variantes d'assainissement personnalisées en vue d'une modernisation énergétique avec coûts indicatifs. Il est particulièrement adapté en vue de travaux de rénovation.

Le rapport Display® indique la performance énergétique d'un bâtiment sur la base de ses consommations réelles en énergie et de ses dimensions. Cette certification s'adresse tout particulièrement aux propriétaires qui occupent leur bien immobilier et souhaitent connaître l'impact de leur comportement sur leurs dépenses énergétiques.



## **PEIK – Audit énergétique professionnel pour PME et Communes**

Cet audit énergétique vous guidera dans vos projets d'économie d'énergie en vous offrant un conseil personnalisé visant à réduire la consommation et les coûts d'énergie de votre entreprise ou de votre commune. L'audit PEIK est actuellement soutenu financièrement par la Confédération et par certains cantons.



## **Dossier énergétique et labélisation Minergie®**

Dans le cadre d'une demande de permis de construire, les justificatifs énergétiques pour la mise à l'enquête doivent être transmis aux autorités compétentes. Nos ingénieurs vous accompagnent dans ces démarches en établissant un dossier énergétique complet, comprenant les justificatifs énergétiques et demandes de subventions.

En tant que partenaire spécialiste Minergie®, nous assurons également la planification de votre projet de A à Z dans le cadre d'une labélisation Minergie® (P / A / -ECO).



**Nous vous garantissons un accompagnement et un suivi dans toutes vos démarches.**



## Thermographie infrarouge

Cet outil permet d'évaluer précisément la qualité de l'isolation (façades, sols et toitures) ainsi que les pertes de chaleur de votre bâtiment grâce à une prise de mesures par caméra thermique et drone. Les données compilées dans un rapport d'expertise révélant les faiblesses ou défauts d'isolation vous permettront d'entreprendre les actions nécessaires en vue d'une amélioration de l'enveloppe de votre bâtiment.



## Monitoring énergétique

Ce système de suivi énergétique vous permettra de maîtriser au mieux la gestion de l'énergie de votre entreprise, en détectant les installations susceptibles d'être optimisées et en quantifiant les améliorations réalisées. Cette solution permet également d'être informé en cas de dépassement d'un seuil de consommation prédéterminé (alarme sur une puissance instantanée dépassée, fuite d'eau, etc.).



## Expertise bâtiment

Vous rencontrez des problèmes avec votre bâtiment ? Fragilisation dans la structure, problèmes thermiques, traces d'humidité... Nous vous fournirons un rapport d'expertise complet (propriété privée, bâtiment public ou commercial) avec une définition précise des problèmes et des propositions d'assainissement.



### DPC SA

 [www.facebook.com/dpcsa/](https://www.facebook.com/dpcsa/)

 Champs-Montants 16 B  
CH - 2074 Marin-Epagnier

 [energie@dpcsa.ch](mailto:energie@dpcsa.ch)

 032 753 01 90

 [www.dpcsa.ch](http://www.dpcsa.ch)